



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

Section Employés et Cadres de l'UGECAMIF

4, place du Général de Gaulle - 93100 MONTREUIL

Tél : 01 58 10 10 43 / 06 38 28 23 19

@ : cfdtugecamidf@gmail.com

Site Internet : <http://cfdt-ugecamidf.org>

ELECTION DES REPRESENTANTS DES SALARIES AU CONSEIL DE L'UGECAM ILE DE FRANCE Le mardi 20 MARS 2018



Le Conseil est composé de

<p>18 conseillers avec voix délibérative (votant)</p>	<p>8 représentants des Assurés Sociaux (désignés par les organisations syndicales de salariés)</p> <p>8 représentants des employeurs (désignés par les organisations professionnelles d'employeurs)</p> <p>2 représentants de la fédération nationale de la Mutualité Française</p>
<p>3 Représentants du Personnel avec voix consultative (donnant un avis)</p>	<p>1 pour le Collège Cadre</p> <p>2 pour le Collège Employé</p>

De quoi s'agit-il ?

L'UGECAMIF, attachée à l'Assurance Maladie, est un organisme paritaire. Son Conseil est composé de représentants des Organisations Syndicales Employeurs et Salariés.

Les conseillers votent sur les enjeux stratégiques et économiques proposés par la Direction Générale de l'UGECAMIF.

Nous devons élire nos trois Représentants du Personnel. Ils siègeront lors de ces Conseils avec voix consultative.



Ces élections sont déterminantes sur les enjeux propres à l'avenir de l'UGECAMIF et de ses établissements

Depuis sa création, la CFDT défend l'intérêt des salariés

Nos représentants au Conseil, élus pour 4 ans auront pour rôle :

- d'intervenir sur tous les sujets en faisant valoir le vécu des salariés sur le terrain
- de porter la position défendue par les **élus CFDT** du Comité d'Entreprise ou des CHSCT et du futur Comité Social et Economique (CSE),
- de faire entendre la voix des salariés sur les orientations stratégiques de l'organisme ayant un impact directe sur les emplois de demain,
- d'alerter les Conseillers sur la nécessité de détenir des moyens suffisants pour réaliser nos missions et dispenser un service de qualité aux patients et bénéficiaires,
- d'attirer l'attention des Conseillers sur les conséquences directes des choix budgétaires réalisés par nos Directions.

**FAITES PROGRESSER VOS DROITS
VOTEZ CFDT !
C'EST RENFORCER UN SYNDICAT QUI AGIT, NEGOCIE ET
OBTIENT DES RESULTATS**

Première Organisation Syndicale à l'UGECAMIF et du privé depuis 2017, la CFDT est l'une des trois Organisations Syndicales dans le régime général qui peut négocier et signer des accords (+ de 30 % aux élections).

Plutôt que l'affrontement permanent, la CFDT fait le pari de l'engagement

Au niveau national

Augmentation de la valeur du point

La **CFDT** n'admet pas le blocage des salaires

Il est nécessaire que la valeur du point évolue, chacun ne bénéficiant pas chaque année d'une augmentation individuelle.

Pour la Négociation Salariale annuelle est de plus en plus difficile à mener à son terme, cela n'a pas empêché la **CFDT** d'obtenir une augmentation en 2017, au prix d'une réelle obstination. Certes, le résultat peut sembler modeste, il n'en est pas moins réel. Quant aux Organisations Syndicales qui demandaient 8 % immédiatement, elles n'ont rien obtenu.

Intéressement

La **CFDT** est la seule Organisation Syndicale à promouvoir l'intéressement et à œuvrer pour que son montant évolue. Elle est vigilante aujourd'hui quant aux objectifs retenus pour que les salariés puissent en bénéficier plus largement.

Compte épargne temps

Soucieuse de l'équilibre vie privée/vie professionnelle, la **CFDT** a obtenu un assouplissement dans la prise des jours épargnés dans le cadre du Compte Epargne Temps (CET) en permettant une prise fractionnée ou un passage à temps partiel temporaire.

A l'Ugecam Ile de France

RTT

La **CFDT** se bat pour que l'accord RTT soit appliqué à tous sans discrimination de métiers exercés ou de lieu de travail. Elle reste vigilante à ce que les plannings soient construits en préservant ses acquis.

Plan Santé au Travail

A travers le plan santé au travail la **CFDT** souhaite une prévention active de la santé physique des salariés et des risques psycho-sociaux face à des situations de travail de plus en plus dégradées avec des moyens restreints.

Contrat de génération

La **CFDT** est attachée à l'insertion durable de jeunes collaborateurs au sein de l'UGECAMIF mais aussi à favoriser l'intégration et le maintien dans l'emploi des seniors. Les mesures du contrat de génération portées par la **CFDT** permettent l'accompagnement des nouveaux embauchés et favorisent l'amélioration des conditions de travail des seniors et la prévention de la pénibilité.

Notre connaissance des dossiers nous permettra de porter la parole des salariés
auprès du Conseil avec des arguments sérieux

NOS CANDIDATS

COLLEGE EMPLOYE

Arlette SELLAM
(Le Coteau)
Christine GIRARD
(EPABR)
Marie-Christine BOUCHAUDON
(CERRSY)
Hildegarde FOUGERAY
(Coubert)
Joël CHICOYNEAU DE LA VALETTE
(EPABR)
Sylvie HERMITEAU
(Coubert)

COLLEGE CADRE

Hélène PETROPOULOU
(UEROS)
Anne-Sophie LEDIEU
(CRP Aubervilliers)
Eric LAFAYE
(CMPP Delépine)



LE 20 MARS 2018

*Par correspondance pour :

CRP Aubervilliers - Ueros
CRP Beauvoir - ITEP 77
IME Solfège – CMPP Delépine
SESSAD 77 Mosaïque
CAMSP - Samsah 92
SESSAD Choisy, Boissy,
Champigny

*Sur place, rendez-vous au
bureau de vote pour :

Coubert - EPABR / Siège
le CERRSY - CPO 78 - ITEP 94
Le Prieuré

**JE SUIS UNE
RICHESSE**

Pour se défendre Solidaire, syndiquez-vous CFDT

Jean Pierre IANNARELLI : Secrétaire
Secrétaires-adjoints : Laure BEAUMANOIR - Anne-Sophie LEDIEU - Hélène PETROPOULOU - Fabrice KALEKA - Éric LAFAYE
Trésorière : Sylvie HERMITEAU - Trésorière-adjointe : Hildegarde FOUGERAY
Tel : 01 58 10 10 43 / 06 38 28 23 19 Email : cfdtugecamidf@gmail.com / Site Internet : <http://cfdt-ugecamidf.org>

